|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| A M B A S S A D E DU TOGO*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE  *Travail- Liberté-Patrie* |
|  |  |  |

 **Conseil des droits de l’homme**

**36ème Session du groupe de travail de l'Examen Périodique Universel (EPU)**

**02 au 13 novembre 2020**

**Examen du rapport du Honduras**

**Déclaration de la délégation togolaise**

 *Genève, le 05 novembre 2020*

 *(14h 30-18h00)*

**Madame la présidente,**

La délégation togolaise souhaite la cordiale bienvenue à la délégation du Honduras à cet Examen Périodique Universel et prend bonne note des informations complémentaires fournies au Conseil.

Le Togo encourage les autorités du Honduras à poursuivre dans la dynamique des progrès accomplis dans le cadre de la promotion et de la protection des droits de l’homme et les exhorte à mettre davantage l’accent sur la protection des couches vulnérables de la société.

Dans cette perspective, le Togo souhaite faire les recommandations suivantes :

1. Le renforcement de la protection des peuples autochtones et afro-honduriens contre la discrimination raciale
2. La mise en œuvre de mesures visant à réprimer les violations des droits des femmes sur le marché du travail et à réduire la différence de rémunération entre les hommes et les femmes
3. La mise en conformité de la loi relative aux migrants et aux étrangers et les textes subséquents avec les normes internationales.

La délégation togolaise souhaite plein succès au Honduras dans la mise en œuvre des recommandations issues du présent Examen.

**Je vous remercie**